

Service des affaires juridiques de l'UTBM : [saj@utbm.fr](mailto:saj@utbm.fr)

**Arrêté n° 26 01 06 P**

**Arrêté portant composition du jury de suivi A25 du Master  
domaine « Sciences, Technologies, Santé », mention « Ingénierie des systèmes complexes »  
Parcours « Robotique et systèmes autonomes »  
de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard**

**Le directeur**

*Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles R 715-9 et suivants ;  
Vu le décret n°2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie et modifiant le code de l'éducation ;  
Vu l'arrêté ministériel du 16 juillet 2021 portant nomination du directeur de l'UTBM,  
Vu les statuts de l'établissement ;  
Vu le règlement des études Masters de l'année universitaire 2025-2026.*

**Arrête**

**Article premier :**

Le jury de suivi du semestre d'Automne 2025 pour la première et deuxième année du Master « Sciences, Technologies, Santé », Mention « Ingénierie des systèmes complexes », parcours « Robotique et systèmes autonomes » de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard pour l'année universitaire 2025-2026 est composé comme suit :

**Président du jury :** Frédéric HOLWECK

**Membres du jury :**

- Florence TYNDIUK
- Florent PETIT
- Nathan CROMBEZ

**Article 2 :**

Le jury de suivi du semestre d'Automne 2025 pour la première et deuxième année du Master « Sciences, Technologies, Santé », Mention « Ingénierie des systèmes complexes », parcours « Robotique et systèmes autonomes » de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard pour l'année universitaire 2025-2026, se réunira les :

- **M1/M2 – 1<sup>er</sup> jury :** vendredi 23 janvier 2026 à 10h00 – UTBM, Campus de Belfort, Salle A102
- **M1/M2 – 2<sup>ème</sup> jury :** lundi 2 février 2026 à 10h00 – UTBM, Campus de Belfort, Salle A102

### **Article 3 : Transmission, Publication et Exécution**

Le directeur général des services de l'UTBM est chargé de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission à la Rectrice de région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelière des universités.

Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'UTBM et sur son portail d'information interne.

Sevenans, le 12 janvier 2026

Le Directeur de l'UTBM,  
Ghislain Montavon